



L'Appariteur

- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -

COMMUNE de FRÉDÉRIC-FONTAINE / ZACLY MULTIMEDIA - NUMÉRO 48 - Lundi 13 Février 2023.

☎ 03.84.63.10.41 - Site : www.frederic-fontaine.fr - Mail : frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr

⇒ Réunion du CONSEIL MUNICIPAL - Lundi 13 Février 2023 (20 h) :

Membres présents : SCHIESSEL Vincent (maire), CHIPEAUX Bernadette (1^{er} adjoint), PERRIN Jean-Pierre (2^{ème} adjoint), BREGER Valérie (secrétaire de séance), MASMEJEAN Grégory, MATOSEVIC Armelle, ERNESTI Ghislaine, TOURNIER Roland.

Absent : CHERRIER Thierry.

* Taux d'imposition 2023 :

Le Maire informe le conseil que la taxe d'habitation, figée de 2020 à 2022, est de nouveau votée mais ne concerne que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans. Le conseil municipal décide de fixer les taux

pour l'année 2023 comme suit : - Taxe d'habitation résidences secondaires : 9 %

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 5,79 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 83 %

* Subventions organismes privés 2023 :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

ACCA : 380 €, ZACLY MULTIMEDIA : 355 €, DIVERS : 120 € (éventuelles sorties pédagogiques).

* Travaux forestiers 2023 :

Le Maire propose au Conseil Municipal de valider le devis suivant (pour l'intégrer au Budget 2023) :

DESIGNATION DE L'OPÉRATION : Travaux Forestiers 2023 (cloisonnements et dégagements).

ENTREPRISE : ONF MONTANT HT : 2 128,00 € - soit 2 340,80 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de valider le devis en question.

* Validation divers devis pour Budget Primitif 2023 et demandes de subventions :

Dans le cadre de la préparation du Budget Primitif, le Maire expose au Conseil Municipal les projets de travaux suivants :

* POSE DE TROIS LUMINAIRES (demande de subvention au S.I.E.D.).

* TRAVAUX VOIRIE (création de 2 ralentisseurs + pose miroirs routiers) - SUBVENTIONNÉS AU TITRE DE L'AED. AMÉNAGEMENT DU STOP Rue du Temple/RD96 (bordure et îlot en terre).

* TRAVAUX RÉNOVATION ÉNERGETIQUE APPARTEMENTS COMMUNAUX (isolation des combles) - SUBVENTIONNÉS AU TITRE DE LA DETR.

* ACHAT D'UN CHAPITEAU (pour la Commune et les Associations).

* PORTIQUE DU FLEURISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION « Route des villages fleuris ».

Après en avoir délibéré, le Conseil valide l'ensemble de ces projets de travaux pour l'inscription au Budget Primitif 2023 et autorise la Maire à demander les subventions au titre de L'AED et la DETR auprès des services du département. Il l'autorise également à demander une subvention au titre des amendes de police auprès des services de l'État (ralentisseurs et miroirs).

* Informations et questions diverses :

* **SECRETARIAT de MAIRIE :** le secrétariat est ouvert les mardis de 9 h à 12 h, mercredis de 16 h à 18 h et vendredis de 10 h à 12 h. Permanence des élus les mercredis de 17 h à 18 h. En plus d'un site internet dédié : www.frederic-fontaine.fr, la commune est présente sur l'application gratuite **PANNEAU POCKET**.

* **NUISANCES SONORES :** Particuliers : **du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14**

h à 19 h 30. Le Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

* **SAC KRAFT et BIODÉCHETS** : Un seau de collecte et des **sacs kraft** vous ont été distribués en début d'année. Le SMICTOM informe les utilisateurs qu'une distribution supplémentaire est envisagée pour le second semestre 2023.

* **SOIRÉE JEUX** : L'association du Foyer Rural indique que la prochaine soirée « jeux de société » aura lieu à la salle des associations du village le Vendredi 24 Février 2023 à 20 heures. Venez nombreux !

* **OTO DE L'A.C.C.A. de FRÉDÉRIC-FONTAINE** : L'A.C.C.A. organise un LOTO le Samedi 4 Mars 2023 à 20 heures - Salle des fêtes de Clairegoutte - Renseignements au Tél. 06.22.29.75.14.

1

SMICTOM : JOURS de COLLECTE

DÉCHETS MÉNAGERS (bac gris) :

DÉCHETS RECYCLÉS (sacs jaunes) :

Petitmagny, Ronchamp, Clairegoutte, Frederic-Fontaine	Auxelles-Haut, Frederic-Fontaine, Clairegoutte, Lepuix, Vescemont, Riervescemont
10 janvier, 24 janvier, 7 février, 21 février, 7 mars, 21 mars, 4 avril, 18 avril, 2 mai, 16 mai, 30 mai, 13 juin, 27 juin, 11 juillet, 25 juillet, 8 août, 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre, 26 décembre.	2 janvier, 16 janvier, 30 janvier, 13 février, 27 février 13 mars, 27 mars, 10 avril, 24 avril, 8 mai, 22 mai, 5 juin, 19 juin, 3 juillet, 17 juillet, 31 juillet 14 août, 28 août, 11 septembre, 25 septembre, 9 octobre, 23 octobre, 6 novembre, 20 novembre, 4 décembre, 18 décembre.

Merci de sortir vos bacs/sacs la veille au soir.

⇒ **COMPOST** : Dans le cadre du dispositif de tri à la source des biodéchets, le SMICTOM de la Zone Sous- Vosgienne met à disposition du **compost à la déchèterie de Champagny, le samedi 11 mars prochain de 9h à 12h**. Cette opération est entièrement gratuite et réservée aux habitants du SMICTOM. Le compost sera **en libre-service**, il suffira de prévoir un **contenant adapté** pour repartir avec son compost (maximum 50 litres/personne) ainsi qu'**une pelle**.

Fonjour à toutes et tous.

Je souhaite remercier les associations du village (Foyer rural et Chasseurs) qui relancent la fête du village et le vide-grenier après trois années d'absence.

D'autres manifestations seront proposées.

Nous ne sommes pas un village dortoir, mais une commune vivante.

Vous le voyez, Frédéric Fontaine est en vie, plein de projets qui nous permettront d'embellir, de créer du lien et donc de bien vivre ensemble.

Longue vie à notre village.

Les aménagements de sécurité vont être faits cette année, les deux entrées du village vont être sécurisées, aménagement du stop rue du Temple (Bordures et terre plein), Pose de miroirs (Halle et Corney).

J'ouvre une parenthèse sur la sécurité routière : Interrogeons nos propres pratiques et soyons prudents et vigilants.

Franchement, quel est l'intérêt de rouler vite dans un village, pour gagner une poignée de secondes au prix de risques démesurés notamment vis-à-vis des enfants, des vélos et des piétons.

Prenez soin de vous.

Cordialement

Le Maire, Vincent Schiessel